



Spécifications du module et du prestataire

Déclaration de quantité dans la vente en vrac et sur les préemballages

Groupe cible:

- *Responsables et collaborateurs d'un office de vérification.*
- *Responsables pour la déclaration de quantité de marchandises dans le commerce et les transactions commerciales.*
- *Autres intéressés, p.ex. responsables ou collaborateurs QS auprès de commerces de détail et d'entreprises de production.*

Durée:

- *38 heures de théorie et de travaux pratiques dans les laboratoires de METAS.*
- *44 heures d'exercices pratiques sur le terrain. Attestation requise.*

Conditions d'admission:

Voir l'article 2 du règlement de formation actuel de METAS.

Objectifs de la formation:

Au terme de la formation, le participant connaît les dispositions légales concernant la déclaration de quantité des marchandises mesurables dans le commerce et les transactions commerciales, les interprète et les applique correctement. Il maîtrise les différentes méthodes d'évaluation de contrôle des préemballages, ainsi que le contrôle dans la vente en vrac.

Il connaît et sait appliquer les mesures d'exécution à prendre en cas de lots non conformes auprès des fabricants, des importateurs et des responsables de vente en vrac.

Contenus du module:

- *Ordonnances sur les déclarations de quantité ODqua, (RS 941.204 et RS 941.204.1).*
- *Directives relatives aux ordonnances sur les déclarations de quantité.*
- *Déclaration de quantité sur les préemballages et dans la vente en vrac.*
- *Contrôles et surveillance du marché des préemballages auprès des producteurs et importateurs.*
- *Exigences métrologiques afférentes aux préemballages.*
- *Compréhension et déroulement du contrôle statistique de lots de préemballages.*
- *Procédure en cas de non-conformité de lots.*
- *Marque de conformité «e» et accords bilatéraux UE-CH.*
- *Connaissances des guides WELMEC et recommandations OIML.*
- *Équipement pour le contrôle des préemballages.*
- *Bouteilles récipients-mesures.*
- *Contrôles de la vente en vrac des marchandises.*

Contrôle des compétences:

Examen écrit dans le cadre du module D.

La réussite de l'examen est une condition d'admission à l'examen professionnel supérieur pour l'obtention du diplôme fédéral de vérificateur des poids et mesures.

Durée de validité:

5 ans.

Prestataire:

METAS, Lindenweg 50, 3003 Bern-Wabern.

Remarques:

Aucune.

Coûts:

Coût total du module D (D1 à D2): Fr. 3'000.-

Les cours (à l'exception des frais d'examen des modules) sont gratuits pour les vérificateurs désignés par le canton, conformément à l'article 3 du règlement de formation actuel de METAS.